



Myriad Genetics, une firme de biotechnologie américaine, qui détient le brevet d'un gène utilisé dans le dépistage du cancer du sein, a menacé de poursuivre les gouvernements provinciaux qui utilisaient ce gène dans leurs tests sans passer par cette entreprise. Myriad offre ce test de dépistage pour une somme de 3 800 \$ CAD et exige que les gouvernements provinciaux de la Colombie-Britannique, du Québec et de l'Ontario, cessent d'offrir ce même service à un prix inférieur.

Les Canadiennes et Canadiens doivent s'opposer à l'industrie biotechnologique qui réclame un accès illimité à la diversité génétique mondiale pour la convertir en propriété intellectuelle privée. Notre patrimoine génétique n'est pas une marchandise que l'on peut acheter ou vendre. Nous devons établir des limites et protéger notre bien commun.

Pourquoi devez-vous vous opposer au brevetage des formes de vie?

Les entreprises de biotechnologie comme Monsanto poursuivent agressivement les agriculteurs à ce sujet et les traînent devant les tribunaux pour qu'ils versent de lourdes amendes.

Monsanto a installé des lignes téléphoniques sans frais dans diverses communautés où les agriculteurs sont encouragés à se dénoncer entre eux s'ils constatent la culture "illégale" de denrées dans les champs avoisinants.

En outre, il existe également de graves ramifications juridiques pour les agriculteurs canadiens. Il a été démontré que les cultures génétiquement modifiées constituent un problème de taille pour les agriculteurs, car elles tendent à contaminer les autres cultures traditionnelles sous l'action du vent et de la pollinisation croisée. Les agriculteurs canadiens, victimes de cette contamination, ont été accusés de violation de brevets pour avoir laissé accidentellement pousser des cultures génétiquement modifiées dans leurs champs, en raison de nos lois désuètes sur les brevets qui n'ont pas été conçues pour régir ces situations exceptionnelles.

La vie ne doit pas devenir un monopole d'entreprises

Il faut agir et participer!

Que fait notre gouvernement à ce sujet?

Malheureusement, rien encore. Bien qu'il ne cesse d'introduire d'autres produits génétiquement modifiés, le gouvernement canadien n'a pris aucune mesure pour contrer les conséquences néfastes qui en découlent comme les brevets sur la vie et fait des pieds et des mains pour mettre à jour les lois canadiennes sur les brevets. Pendant ce temps, les entreprises biotechnologiques déjouent le gouvernement et consolident leurs droits de propriété intellectuelle par le biais de nos tribunaux en faisant s'appuyant sur les lacunes de nos lois désuètes.

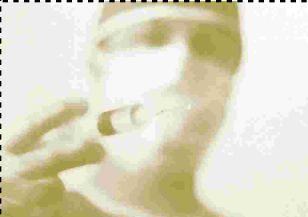
Que pouvez-vous faire pour faire cesser le brevetage des organismes vivants?

- Communiquez avec votre député fédéral et dites-lui que vous êtes fermement contre tout brevetage des formes de vie. Pour contacter votre député, vous pouvez consulter le site Web du Conseil des Canadiens (www.canadians.org) et utiliser la fonction «Télécopiez votre député.» Une lettre, que vous pourrez modifier, sera télécopiée directement au bureau de votre député fédéral en votre nom.
- Écrivez une lettre au rédacteur en chef de votre journal local, exprimant votre outrage en demandant que votre gouvernement interdise le brevetage des formes de vie.
- Communiquez avec votre chapitre local ou le bureau national du Conseil des Canadiens pour savoir quelles actions entreprendre au niveau local.

Les Canadiennes et Canadiens doivent s'opposer au brevetage de la vie



502-151 Slater Street, Ottawa ON K1P 5H3
Tel: (613) 233-4487 Toll-free: 1-800-387-7177
Fax: (613) 233-6776
www.canadians.org



BIOPIRATAGE:

Pillage de notre biodiversité



La manipulation génétique est une toute nouvelle technologie qui permet d'insérer un gène d'une certaine espèce dans le bagage génétique d'une autre espèce. Par exemple, le maïs génétiquement modifié, un ingrédient utilisé dans de nombreux aliments, a été croisé avec le gène d'une bactérie pour le rendre ainsi résistant à certains herbicides.

En quoi consiste le brevetage des organismes vivants?

Les brevets sont des concessions gouvernementales qui permettent à l'inventeur de jouir du droit exclusif, aussi connu comme droit de propriété intellectuelle, de leur invention. Les brevets visent des objets inanimés et des procédés comme l'encre et l'impression, mais pas des organismes vivants.

La capacité de l'industrie biotechnologique de modifier génétiquement les cultures lui a permis de prétendre à la propriété d'organismes vivants comme notre maïs en tant que toute nouvelle invention. Or, notre maïs existe depuis des milliers d'années, mais sa modification génétique a permis à des entreprises comme Monsanto d'en devenir les uniques propriétaires et de détecter le contrôle de sa distribution. Les brevets sur les semences donnent le droit aux multinationales de profiter du savoir de générations d'agriculteurs qui ont procédé au croisement de ces semences.

Tout autour du monde, les agriculteurs sont poussés à acheter des semences génétiquement modifiées. Dupés par de fausses promesses de récoltes et de profits plus abondants, ils finissent par abandonner leurs variétés traditionnelles de semences. Lorsqu'ils se rendent compte du coût réel de ces semences brevetées – car ils doivent acheter de nouvelles semences chaque année n'ayant plus le droit de les stocker (contrairement à la pratique agricole ancestrale) – ils se retrouvent à la merci des entreprises dominantes.

Les brevets n'ont jamais visé les organismes vivants.

La manipulation génétique de nos aliments n'est pas l'unique préoccupation liée à l'avènement de la biotechnologie. Dans les tribunaux et auprès des autorités chargées de la réglementation autour du globe, une autre bataille est en train de se livrer. Celle-ci porte sur le droit de l'industrie biotechnologique de breveter les cultures génétiquement modifiées, et de prétendre ainsi à la propriété de ces organismes vivants.

Plus important encore, la capacité de l'industrie biotechnologique à faire breveter diverses formes de vie a entraîné la marchandisation de la vie, lui permettant de vendre, d'acheter ou d'échanger les composantes fondamentales de la vie pour d'énormes profits.

L'industrie de la biotechnologie réclame systématiquement la propriété des organismes vivants qui ont été toujours considérés comme un bien public que tous pouvaient partager.

La vie n'est pas à ENDRE